COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

20 mars 2018

Le travail des professionnels de la Protection Civile valaisanne reconnu à sa juste valeur

L'Association suisse des cadres reconnaît les compétences des professionnels de la Protection civile valaisanne. Quinze d'entre eux se sont vu remettre un certificat de validation des acquis, le vendredi 16 mars 2018. Une première en Suisse.

C'est une première en Suisse et elle a lieu en Valais. L'Association suisse des cadres a remis le vendredi 16 mars 2018 quinze certificats de validation des acquis aux professionnels de la Protection Civile valaisanne. Un moyen de reconnaître les compétences acquises par ces personnes dans le domaine de la conduite et du management. « Il s'agit d'une traduction dans le langage managérial et civil des compétences de métiers et de formations trop peu connus », relève Robin Udry, président de la section valaisanne de l'ASC.

Pour Valentin Cina, chef de l'office cantonal de la Protection civile, cette certification est une reconnaissance du travail accompli par ses hommes. Mais il y voit aussi l'aboutissement, en quelques sortes, du changement engendré au sein de la PCi valaisanne en janvier 2012. « Une telle remise de certificat n'aurait pas été possible il y a quinze ans. Ce sont l'évolution, la cantonalisation et la professionnalisation de la Protection Civile valaisanne qui ont permis cette certification et qui ont surtout permis d'atteindre le niveau d'instruction et de conduite que nous avons aujourd'hui. » Valentin Cina en veut pour preuve les intempéries qui ont frappé le Valais en début d'année. « La PCi était engagée sur tout le canton, plus de mille jours de service ont été effectués. Les compétences de mes hommes, leur capacité de conduite notamment, ont pu être constatées lors de ces événements. »

Le chef de l'office cantonal de la Protection civile espère également que cette reconnaissance de l'Association suisse des cadres permettra de redorer encore un peu plus l'image de la PCi valaisanne.

Personne de contact :
Valentin Cina, chef de l'office cantonal de la protection civile. 027/607.13.00
Robin Udry, président de la section valaisanne de l'ASC. 079/254.67.56